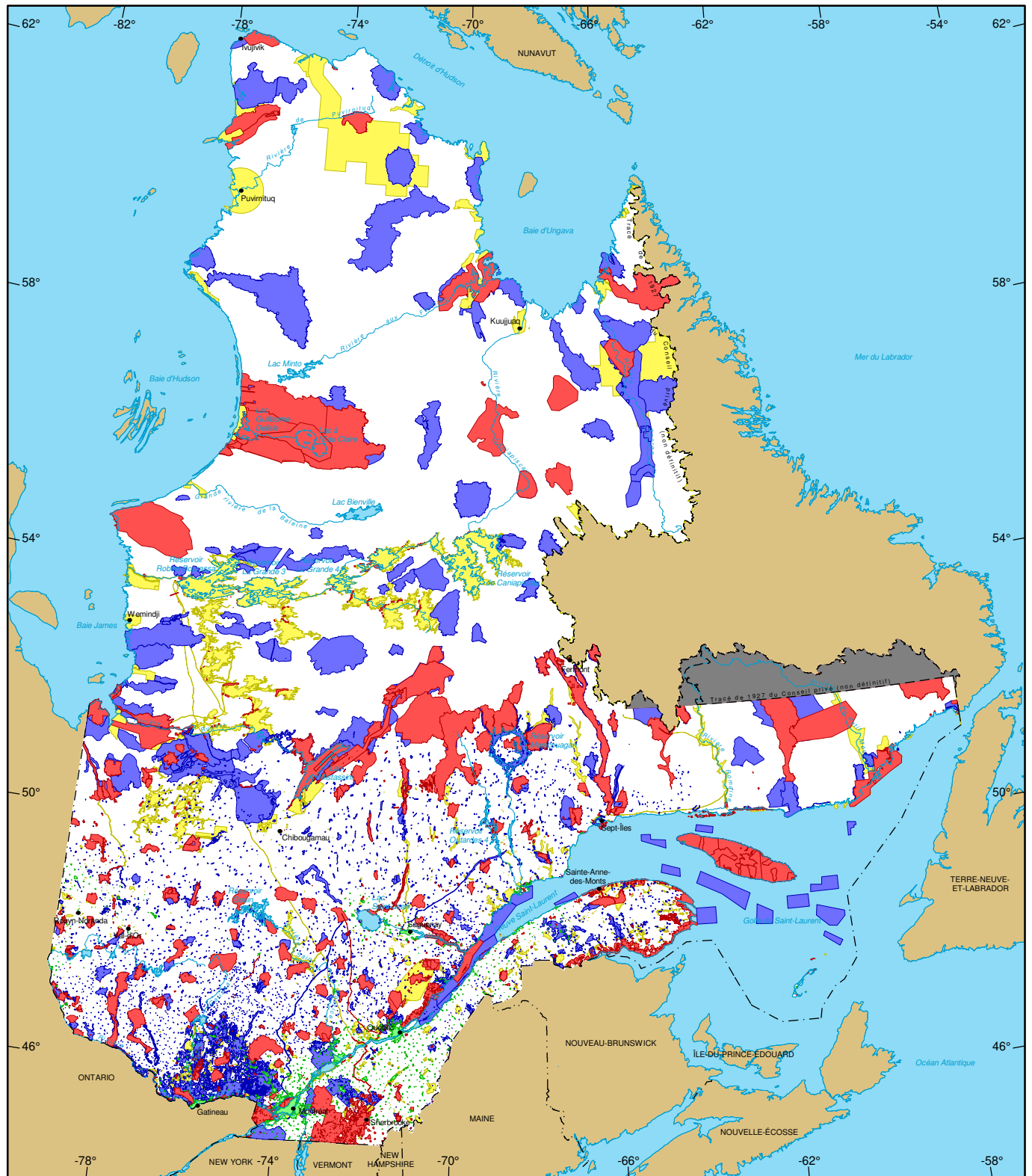


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

<ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure Exploration interdite 20 974 396 ha ■ Majeure Périmètre urbanisé 451 519 ha ■ Majeure Territoire suspendu temporairement 25 789 177 ha 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha ■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 425 445 ha
--	--

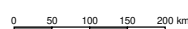
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MRNF, 2023
Référence cartographique, MRNF, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 2 octobre 2023

**Ressources naturelles
et Forêts**

Québec

